



ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 22.10.2026 À 17H

**Au siège de la Communauté d'Agglomération du
Grand Guéret, salle du Conseil**

1. DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

- 1.1. Désignation d'un secrétaire de séance
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 24 septembre 2026
- 1.3. Compte rendu des décisions prises par le Président, suite à la délégation du Conseil Communautaire d'une partie de ses attributions
- 1.4. Délégations du Conseil Communautaire à M. le Président
- 1.5. Désignation d'un délégué communautaire pour représenter la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret auprès du Syndicat Départemental des Énergies de la Creuse
- 1.6. Projet de pacte de gouvernance
- 1.7. Information sur l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)

2. DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- 2.1. Agréments et paiements de subventions au titre des dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat
- 2.2. Opération de Restauration Immobilière (ORI) sur le centre-ville de Guéret : lancement de l'enquête parcellaire
- 2.3. Modification des tarifs de l'Aire permanente d'accueil des gens du voyage

3. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

- 3.1. Attribution d'aides à l'investissement matériel et immatériel à destination des entreprises du Grand Guéret

4. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL COLLABORATIF

- 4.1. Contrat de développement et transitions 2026-2028 du territoire de Guéret avec la région Nouvelle-Aquitaine

5. DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU

- 5.1. Etude BRGM
- 5.2. Création d'une prise d'eau dans la retenue de Champsanglard : autorisation donnée au Vice-Président en charge du cycle de l'eau pour la signature de l'acte de vente d'une parcelle de terrain au Syndicat des Eaux Creusoises

6. DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- 6.1.** Budget assainissement : décision modificative n°1-2026
- 6.2.** Dissolution du budget PI GARGUETTE
- 6.3.** Compte rendu de la délégation de pouvoir du Conseil Communautaire à M. le Président en matière de marchés publics

7. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 7.1.** Création de poste – Direction du développement local collaboratif (service Tiers-Lieu « La Quincaillerie »)
- 7.2.** Recrutement d'un agent contractuel pour mener à bien un projet ou une opération identifiée – Direction des services techniques
- 7.3.** Modification du tableau des effectifs dans le cadre d'une procédure de recrutement – Direction des services techniques